



104^e anniversaire
de l'Armistice
du 11 novembre 1918

Frédéric LETURQUE

Maire d'Arras
Président de la Communauté Urbaine d'Arras
Conseiller Régional

Nassim AMAJOURD

Conseiller Municipal délégué
aux Affaires Patriotiques et Militaires

et le Conseil Municipal

vous convient à participer
aux cérémonies commémoratives organisées à l'occasion du

 104^e anniversaire
de l'Armistice du 11 novembre 1918 

le vendredi 11 novembre 2022

à partir de 9 h 10, sur le site du Mémorial britannique,

en présence de Monsieur **Jacques BILLANT**,
Préfet du Pas-de-Calais ou de son représentant.

(cf - programme au dos)

ALLER

À destination du Mémorial britannique

- À partir de 8 h 35 : Prise en charge des élèves des écoles élémentaires arrageoises.
- 8 h 45 : Rendez-vous rue du Crinchon, devant le pôle culturel Saint-Pierre. Départ de l'autocar mis à la disposition des musiciens de l'Orchestre d'Harmonie d'Arras.
- 8 h 45 : Rendez-vous rue Paul-Doumer au niveau de l'arrêt « Grands-Viéziers » (ex-arrêt « Devianne »). Départ de l'autocar mis à la disposition des porte-drapeaux, des anciens combattants et des membres des associations patriotiques.

RETOUR

- 12 h 15, **en partance de la Grand Place** : Navette « retour » Départ des autocars à destination des écoles élémentaires arrageoises.
- 12 h 15, **en partance de la Grand Place** : Navette « retour » à l'attention des musiciens de l'Orchestre d'Harmonie d'Arras à destination de la rue du Crinchon.

EN PRÉSENCE

- Des élèves des écoles élémentaires publiques et privées arrageoises
- Des membres du Conseil des Jeunes et des Enfants d'Arras

AVEC LE CONCOURS

- Des associations du Comité d'Entente des Anciens Combattants, Victimes de Guerre et Sociétés Patriotiques d'Arras
- De l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
- De la Commonwealth War Graves Commission
- De l'association du Souvenir Français

Mémorial britannique

Boulevard du Général-de-Gaulle

9 h 10

Mise en place des autorités

- Lecture du Vœu du Souvenir par des représentants du **Souvenir Français** et de la **Commonwealth War Grave Commission**
- Lecture par un élève de l'**école élémentaire Molière** d'une lettre rédigée en juillet 2019, par la petite nièce du soldat John STOCKS du West Yorkshire Régiment, disparu en mai 1917 à Bullecourt
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie aux Morts - *Minute de silence*
- Hymne britannique
- Hymne national] - *Interprétés par les musiciens de l'OHA*

9 h 35

Départ des autocars mis à la disposition des groupements patriotiques, des élèves et de l'OHA pour le Monument aux Morts, place Foch



Monument aux Morts

Place Foch

- *En présence du 41^e Régiment de transmissions de Douai aux ordres du Commandant Hugues CORBEIL, Délégué Militaire Départemental du Pas-de-Calais, Commandant d'Armes de la Place d'Arras*
- *D'un détachement du groupement de gendarmerie départementale du Pas-de-Calais*
- *De la section de Préparation Militaire Marine d'Arras « Commandant Ducuing »*

9 h 45 Mise en place des autorités

- Lecture par un élève de l'école élémentaire Paul Bert d'un extrait de l'ouvrage d'Henri GRUY « Regard sur Arras »
 - Lecture d'un poème de Bruno PEDESINI « Poilus » par un élève de l'école élémentaire Saint-Jean Baptiste Sainte Croix
 - Lecture du message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre par un membre du Conseil Municipal des Jeunes
 - Lecture par M. Jacques BILLANT, Préfet du Pas-de-Calais du message du Gouvernement
- Dépôt de gerbes
- Ravivage de la Flamme du Souvenir 
- Sonnerie aux Morts - *Minute de silence*
- La Marseillaise - *Interprétée par l'OHA, reprise par les élèves et l'assistance*

10 h 40 Mise en place du cortège

conduit par les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie d'Arras pour défiler en direction de la stèle des Héros
(Itinéraire : Place Foch, rues Gambetta, Désiré Delansorne et place des Héros)

Stèle des Héros

Place des Héros

10 h 55 Mise en place des autorités

- Minute de recueillement
- Sonnerie aux Morts - *Minute de silence*
- Hymne national - *Interprété par les musiciens de l'OHA*

Hôtel de Ville

11 h 15 Vernissage d'expositions ayant trait à la Grande Guerre
avec le concours de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

LE BLEUET DE FRANCE

Cette exposition évoque les collectes organisées en faveur des anciens combattants, le 8 mai et le 11 novembre. Elle présente son histoire, ses actions de solidarité et de mémoire, mais également les outils de promotions récemment créés et qui contribuent chaque jour au renouvellement de l'œuvre.



LA GRANDE GUERRE

La Grande Guerre résumée au travers de plusieurs panneaux thématiques et chronologiques. Didactiques, ils permettent de découvrir ou redécouvrir la vie des hommes et des femmes à cette époque.

Trois visions particulières de la guerre constituent le fil conducteur de l'exposition : celle du soldat ARNAULT, grâce à des extraits de son journal de guerre, celle du soldat TOUZEAU, avec ses caricatures et celle du soldat RENEFER avec ses dessins et ses peintures.



Le Comité d'Entente des Anciens Combattants, Victimes de Guerre et Sociétés Patriotiques d'Arras en collaboration avec la Croix-Rouge française reconstituera, à cette occasion, un poste de secours du front 1914-1918, accompagné d'un descriptif de la chaîne d'évacuation des blessés.

Avec la participation de Laurent BRUGE, président de l'Unité locale d'Arras de la Croix-Rouge française.



La 162^e section des Médailleurs Militaires, présidée par le major Jean-Claude MAURY vous présentera l'historique de cette médaille, une véritable institution, à l'occasion du 170^e anniversaire de sa création.



Tout au long de votre parcours dans l'Hôtel de Ville, une rétrospective portant sur les cérémonies commémoratives organisées à Arras en 2021 et 2022 sera diffusée.

Ce que vous devez savoir...

L'ACTION DES GENDARMES ET PLUS PARTICULIÈREMENT CELLE DU DÉTACHEMENT D'ARRAS EN 1914 ET 1915.

Les faits d'armes de ce détachement ont été cités à l'ordre de la division le 19 juin 1915 (ordre général n° 113) par le général ANTHOINE, commandant la 20^e division d'infanterie.

Cette citation a entraîné l'attribution de la croix de guerre 1914-1918 qu'arbore le fanion du groupement de gendarmerie départementale du Pas-de-Calais



Salle des Fêtes

Réception donnée par M. Frédéric LETURQUE et le Conseil Municipal d'Arras, en remerciement aux groupements patriotiques, élèves, enseignants et parents, personnalités et participants présents à cette occasion.



TRANSPORT

Des navettes privées sont prévues pour transporter les élèves, les musiciens de l'OHA, les porte-drapeaux et anciens combattants, selon des lieux, itinéraires et horaires définis en accord avec les responsables de ces organisations.

DÉPÔT DE GERBES

Dans un souci d'organisation, il est demandé aux associations et entités qui souhaitent déposer une gerbe de se manifester au plus tard le mercredi 9 novembre 2022, auprès de la Direction du Protocole au 03.21.50.51.46 ou protocole@ville-arras.fr. En l'absence de ces éléments, les gerbes ne pourront être intégrées au dispositif.